

un tailleur, certainement français, plus maître de son outil, tandis que Mathieu Husz et Jean Schabler ont dû employer pour *les Subtilles fables de Esope* (1484) des graveurs allemands dont le *faire* était incorrect et lourd (34). Autres sont les éditions produites, après 1484, par Guillaume Le Roy et Mathieu Husz; on constate un progrès. On peut en juger par *le Rommant de la rose* « où tout l'art d'amours est enclose » (1485 ?), la gravure est déjà digne d'attention. *Le Propriétaire des choses* de Barthélemy de Glanville, imprimé à Lyon en 1485 par Mathieu Husz, « maistre en l'art de impression » (35), présente des ouvrages de dessinateurs et de tailleurs différents, alors assez habiles; on en peut juger par la planche qui montre les moines Jean Corbichon et Pierre Forget présentant leur livre à Charles V et par celle de Dieu le père pressant sur sa poitrine Jésus-Christ crucifié. Dessin et taille se ressentent du goût français; l'ornement en rinceau de la première planche est élégant (36). La décoration du livre de *Valère le grant* de Mathieu Husz (1485) est dans le même style; l'exécution des

---

(34) Mathieu Husz a eu un atelier de graveurs diversement composé suivant le temps. Il a certainement fait emploi dans plusieurs éditions de *bois* d'ateliers d'Augsbourg, et il a eu chez lui des graveurs qui sortaient de ces ateliers. Il paraît avoir introduit quelque réforme vers 1485, mais l'effet en a été lent, car, dans la *Vita Christi* de Jacques Buyer et de Husz (1487), on trouve encore nombre de planches qui appartiennent à la grosse imagerie allemande.

(35) Bibliothèque nationale, réserve, R 218.

(36) Passavant a parlé de ce livre d'après l'édition de 1482 (*Le peintre graveur*, vol. I, p. 159). Plusieurs des vignettes ont été gravées en relief sur métal.